

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2011
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 19 octobre 2011 à 18 H 30 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT sur convocation adressée le 12 octobre 2011

23 conseillers étaient présents.

M. Daniel FOREST a été élu secrétaire de séance.

Le Président présente les nouveaux conseillers communautaires de Naillat, M. Philippe Lesur, Maire et Mme Annie Tixier, 2^{ème} adjointe et procède à leur installation.

Le Président met au vote le procès verbal de la séance du 14 septembre 2011 : adopté à l'unanimité.

Le Président propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour

- Domaine Jeunesse : compte rendu de la commission Jeunesse du 12/10/2011
- Domaine Habitat : l'avancée sur la mise en place du PRIG 2

Les conseillers à l'unanimité acceptent ces adjonctions. Il passe alors à l'ordre du jour.

Domaine Marchés Publics

Le point sur les marchés en cours et Décisions prises par délégation

- Marché de travaux pour construction de la Passerelle à Fresselines : le marché a été déclaré sans suite pour cause de réponse inadaptée à la commande (surdimensionnement de l'offre par rapport au besoin) ; un nouvel appel à concurrence va être lancé la semaine prochaine au BOAMP
- Marché d'études pour l'aménagement de la zone d'activité : analyse des offres en cours
- Marché pour la réalisation du scénario du Centre d'interprétation des Peintres de la Vallée de la Creuse le marché a été attribué à HARMATAN Paris 14^{ème} pour un montant de 21 560 €
(Décision prise par délégation après avis de la commission d'appel d'offres)
- Marché Maîtrise d'œuvre Réhabilitation Hôtel Lépinat : analyse des offres en cours
- Marché pour l'acquisition du véhicule de transport des repas à domicile : en cours.
- Marché d'étude sur les besoins en matière de mobilité : CAO du 1^{er} août : pas de décision de prise : il est envisagé de réduire le cahier des charges ou de déclarer la procédure sans suite au motif que l'étude serait réalisée sur un périmètre territorial amené à évoluer (dans le cadre du schéma départemental).

Domaine Intercommunalité

Le Président rend compte de la réunion de la CDCI du 10 octobre 2011 : le schéma du mois de mai devrait évoluer pour tenir compte des souhaits des élus et notamment de l'avis de la CDCI. La proposition du conseil communautaire du 14 septembre a été prise en compte. Une réunion avec les maires de la comcom sera organisée en novembre, suite à l'évolution des négociations

La CDCI a demandé que soient étudiées les incidences financières et fiscales relatives à la sortie de communes des comcom

Sur demande de M. le Maire de Sagnat, il est décidé de faire courant novembre une réunion avec les maires de la comcom pour échanger suite à l'évolution de la situation.

Domaine Statutaire

Remplacement du 5^{ème} vice président

Le Président précise que suite à la démission des conseillers de Naillat, le 5^{ème} poste de Vice Président en charge de la mobilité est vacant. Il propose de solliciter les nouveaux conseillers de Naillat pour ce poste et fait appel à d'éventuelles autres candidatures.

Mme Annie Tixier et M. Jacky Martinet se présentent. Annie Tixier est élue au 2^{ème} tour de scrutin avec 12 voix, (Jacky Martinet : 11voix)

Délégués au SIERS

Philippe Lesur accepte le siège de titulaire en remplacement de Jeannine Gillet. Hélène Faivre souhaitant se retirer, M. Florent Lefeuvre accepte de la remplacer (siège de titulaire)

Domaine Personnel

Personnel contractuel :

Le conseil communautaire, à l'unanimité accepte de faire évoluer le salaire de l'agent occupant le poste de chargé de mission qui n'a pas été revu depuis 2 ans ½.

Personnel micro crèche : adaptation de l'encadrement à l'évolution de la fréquentation

Au vu du développement de la micro crèche depuis septembre et afin de continuer à proposer un service de qualité, il est nécessaire de faire évoluer les effectifs créés au départ de l'activité : sur proposition de la commission Jeunesse, il est décidé :

1. l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail des 2 agents sociaux 2^{ème} classe de 25 à 27 heures à compter du 1^{er} novembre 2011
2. la création d'un autre poste d'agent social 2^{ème} classe à temps non complet 22 heures/semaine avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2012.

Instauration du temps partiel

Le président rappelle que la loi prévoit la possibilité d'aménagement du temps de travail pour les agents publics occupant un emploi à temps complet : le conseil communautaire fixe les modalités d'application du temps partiel pour les agents de la communauté de communes.

Voeu pour le maintien du taux de cotisation au CNFPT

Un amendement du projet loi finances prévoit l'abaissement du taux de cotisation au CNFPT de 1 % à 0.90%, amputant d'autant le budget consacré à la formation des agents territoriaux.

Le CNFPT demande le rétablissement du taux plafond de cotisation à 1 % afin de ne pas pénaliser la formation des agents.

Le conseil communautaire, à la majorité (18 voix pour – 5 contre) demande au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents communaux.

Domaine Economique

Validation du nouveau dossier ZDE

Pour répondre à la demande de la DREAL en date du 27 avril 2011, des compléments ont été apportés au dossier par le bureau d'étude. Le conseil communautaire adopte à l'unanimité le nouveau dossier ZDE.

Domaine Tourisme

Hôtel Lépinat/Maison Guillaumin : Scénariste/Photothèque/Base de données

Suite au résultat du marché pour le recrutement du scénariste, le plan de financement est modifié, les taux de subvention restant identiques (77.50 % au total)

Avancement des travaux :

Photothèque : le photographe a réalisé plus de la moitié des photos des musées locaux.

Base de données : en cours, dans le cadre du contrat pour besoin occasionnel de S. Martinat

Domaine Jeunesse sport Culture

Judo : demande d'aide pour une salle

Le club ne pouvant plus utiliser la salle d'activité du collège, est en recherche d'une solution. La commission Jeunesse a étudié l'éventualité d'un aménagement de salle et de sanitaires dans les

locaux de l'usine La Palestel, moyennant une participation aux frais d'utilisation du local (chauffage, eau...)

Le conseil communautaire accepte le principe de mettre à disposition une partie du local au club de judo et de faire réaliser un diagnostic de faisabilité de l'aménagement nécessaire.

Association « Les objets perdus » : demande d'aide pour organisation de leur spectacle

Les responsables de l'association « Les objets perdus » ont rencontré Gérard Delafont et Laurent Daulny pour présenter leur projet sur le Pays Dunois.

Ils proposent d'installer leur spectacle « le pendule » pendant une semaine à la salle Apollo à Dun le Palestel courant février afin de le présenter aux écoles et à la population.

Ils sollicitent une aide de 3000 € pour ce projet en partie destiné aux élèves du territoire.

Sur proposition de la commission Jeunesse, le conseil communautaire accepte le principe de prendre en charge les frais de transports des élèves et de verser une subvention de 2 000 € pour les animations scolaires, sous réserve que les écoles soient intéressées par le spectacle et s'engagent à venir.

Domaine Habitat

Mise en place d'un nouveau programme Habitat :

Le vice-président en charge du secteur social/habitat rend compte de la réunion organisée par le Pays Ouest Creuse (POC) avec les partenaires financiers ANAH, Conseil Régional.

La « convention cadre » régionale (PRIG 2) est en cours de finalisation et les déclinaisons territoriales peuvent maintenant être négociées : les partenaires acceptent que chaque communauté de communes soit maître d'ouvrage sur son territoire. La convention territoriale a prévu 2,5 « équivalent temps plein » pour le suivi animation sur l'ensemble territoire du POC. Une réunion de concertation devra être organisée avec les 3 comcom.

Le conseil attend plus de précisions pour décider s'il s'engage ou non dans ce nouveau programme.

La séance est levée à 21 H 30